

REMARQUE IMPORTANTE.

Le Clergé Séculier du Diocèse des Trois-Rivières se compose actuellement de 143 Prêtres, dont 111 ont signé la Protestation ci-dessus.

Les 32 Prêtres, dont les noms ne figurent pas parmi les signataires, peuvent être classés comme suit :

1o 2 Prêtres en pays étrangers, et 1 Invalide au pays, qui n'ont pu apposer leurs signatures, n'ayant pas reçu la Protestation.

2o 11 Prêtres du Séminaire de Nicolet.

3o 4 Invalides, 4 Curés et 5 Vicaires, qui n'ont pas répondu.

4o 4 autres Curés et 1 Vicaire, qui ont refusé par lettres leurs signatures.